

L'instrumentation technique d'une politique participative, un travestissement des rapports de pouvoir ?

L'exemple du budget participatif de la Ville de Paris

< Mathilde Vassor >

1. GRIPIC, Celsa, Sorbonne Université
77 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine, France
mathilde.vassor@hotmail.fr

DOI:10.3199/RIN.1.1-n © AFDI 2019

< RÉSUMÉ >

Cet article traite de l'instrumentation d'une politique publique, le budget participatif de la Ville de Paris, qui permet aux Parisiens de proposer, amender et voter pour des projets qui seront ensuite réalisés par la municipalité. La participation est analysée à l'aune de la relation entre la volonté municipale de « rendre du pouvoir » à ses administrés et le fonctionnement technique du site Internet.

L'article se concentre d'abord sur les représentations imaginaires qui fondent les discours légitimant le fonctionnement du budget participatif. Il s'intéresse ensuite à la manière dont la représentation de la participation est un moyen, pour la Mairie, de prouver la réussite du dispositif. Enfin, la représentation est considérée comme un moyen de mettre en scène un cadre municipal commun.

< ABSTRACT >

This article deals with the instrumentation of a public policy, which is the participative budget of the City of Paris. It allows Parisians to propose, amend and vote for projects that will then be carried out by the municipality. Participation is analyzed in the light of the relationship between the municipal will to "give power" to its citizens and the technical operation of the website. Firstly, the article focuses on the imaginary representations that underpin the discourses legitimizing the functioning of the participatory budget. Then it analyzes the way in which the representation of participation is a mean, for the Town hall, to prove the success of the device. Finally, representation is seen as a mean of staging a common municipal framework.

< MOTS-CLÉS >

Démocratie participative, médias informatisés, instrumentation, politique publique.

< KEYWORDS >

Participative democracy, digital mediatization, instrumentation, public policy.

1. Introduction

L'instrumentation (Jeanneret, 2014, 12) d'une politique publique complexifie les enjeux de pouvoir et les déplace (Bonaccorsi et Nonjon, 2012). C'est pourquoi la dimension politique des outils de la « Civic Tech » ne se situe pas uniquement dans le choix d'une organisation politique – ici, la participation citoyenne. Elle se construit aussi *via* le dispositif numérique qui produit lui-même des rapports de pouvoir spécifiques (Souchier *et al.*, 2019, 162). Enfin, l'invisibilisation du fonctionnement technique naturalise des représentations (*ibid.*, 88) : les problèmes et solutions sont présentés comme neutres, ce qui rend difficile leur contestation.

C'est le cas du budget participatif de la Ville de Paris, un dispositif instrumenté par un site Internet¹ et venant répondre à un problème identifié par la municipalité : la « crise de la représentativité » (Blondiaux et Sintomer, 2002). Sous Bertrand Delanoë déjà, puis plus franchement avec Anne Hidalgo, la Ville de Paris a développé une politique participative qui a pour ambition de restaurer la confiance des citoyens dans l'institution en affirmant leur « rendre du pouvoir », comme l'indique le titre l'édito d'Anne Hidalgo dans le hors-série spécial budget participatif en 2016. Cette inversion du pouvoir promise par la municipalité doit laisser aux Parisiens une latitude plus grande pour intervenir dans la vie politique municipale. Pour ce faire, le dispositif dédie, entre 2014 et 2020, 5 % du budget d'investissement de la Ville de Paris à des projets proposés, amendés et élus par les Parisiens. Au terme de chaque édition, les projets lauréats sont réalisés par la Ville.

¹ <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

À un problème d'ordre politique qu'est la « crise de la représentativité », la Mairie répond par un dispositif participatif instrumenté par le numérique censé conférer davantage de souveraineté aux Parisiens. Le web posséderait une dimension « naturellement » participative et serait donc l'outillage idéal. Or, l'écriture numérique rompt lien entre l'espace de la lecture et le lieu d'enregistrement de l'écriture. Cette spécificité, appelée rupture sémiotique (Souchier *et al.*, 2019, 48) occulte les rapports de force que les médias numériques instituent. C'est bien là que se situe un problème : l'inversion des pouvoirs promise par la Ville de Paris est construite grâce à un outil numérique qui produit lui-même des rapports de pouvoir naturalisés parce qu'occultés par le fonctionnement technique.

Ainsi, la rupture sémiotique fait de la représentation une notion centrale que ce soit parce que les boîtes noires que sont les outils informatiques amènent à fantasmer des imaginaires techniques, parce qu'elles permettent la construction prospective et discursive de projets ou encore parce que, sur ces dispositifs numériques, l'organisation sémiotique des pages web organise et cadre l'expression des utilisateurs.

C'est pourquoi nous nous posons la question suivante : en quoi et comment les représentations de la participation sur le site Internet du budget participatif de la Ville de Paris multiplient-elles et déplacent-elles les enjeux politiques inhérents à ce dispositif ?

Nous posons trois hypothèses qui appréhendent la représentation de trois manières différentes. Dans un premier temps, nous envisagerons les représentations imaginaires, c'est-à-dire, les représentations sous-jacentes qui structurent la société (Dardenne, 1981) en postulant que *les discours légitimant l'existence et le fonctionnement du budget participatif naturalisent les imaginaires sur lesquels ils sont fondés*. Dans un second temps, nous considérerons la représentation comme l'organisation sémiotique de ce qui apparaît à l'écran en nous demandant *dans quelle mesure la mise en scène de la participation témoigne de la réussite du dispositif mais ne constitue pas pour autant une preuve de l'« inversion des pouvoirs » promise par la municipalité*. Enfin, nous interrogerons la

représentation comme un moyen, pour la Mairie, de créer un cadre spatio-temporel commun partagé par les Parisiens autour du séquençage du dispositif.

Nous focaliserons notre attention sur le site Internet du budget participatif car il constitue un *observable* (Bonaccorsi et Nonjon, 2012, 38) cristallisant les rapports de pouvoir. Cet article fait suite à une recherche menée en 2016 et 2017 dans laquelle le corpus principal comportait l'ensemble des pages du site Internet que nous avons enregistrées durant la phase de dépôt des projets entre le 24 janvier et le 21 février 2017. Pour analyser spécifiquement les imaginaires et leur mise en discours, nous avons sélectionné l'ensemble des documents de la campagne de communication du budget participatif 2016. En étudiant le site de l'édition 2019, nous avons pu y retrouver les observations menées il y a deux ans. Nous mobiliserons donc des exemples actuels pour étayer notre propos.

L'analyse d'un dispositif numérique et des rapports de pouvoir y afférant justifient le choix d'une méthodologie d'ordre techno-sémiotique qui permet l'analyse des « *effets de sens* dans les phénomènes de communication » (Julliard, 2015, 191) en prêtant attention aux « conditions matérielles d'élaboration des textes dans des environnements numériques » (*ibid.*, 192). Nous nous plaçons dans la filiation de la théorie des écrits d'écrans (Jeanneret et Souchier 2005) qui nous invite à prendre en compte la matérialité des objets étudiés ainsi que le contexte dans lequel ils sont produits et utilisés.

2. Justifier la construction d'un dispositif participatif

Le budget participatif de la Ville de Paris est construit sur deux types de discours : ceux présentant le dispositif et son fonctionnement d'une part et ceux produits par les Parisiens pour faire des propositions. Notre première hypothèse interroge la naturalisation des imaginaires c'est-à-dire la manière dont des représentations sous-jacentes qui donnent sens au réel et le structurent (Dardenne, 1981) sont légitimées par leur circulation à travers différentes sphères sociales (universitaires, politiques...) sans être interrogées. Il convient de mettre au jour ces idéologies tout en comprenant comment elles sont mobilisées pour

justifier la création du budget participatif et son instrumentation numérique.

2.1. La « crise de la représentativité » : un problème communicationnel ?

Le dossier de presse de lancement du budget participatif 2016 affirme qu'« Anne Hidalgo a fait de la participation des Parisiens à l'élaboration des projets de la municipalité une priorité de son mandat, faisant le constat de la nécessité de renouveler le lien entre élus et citoyens [...] ». » (Véron, 2016, 3).

La politique participative est justifiée par un « constat », c'est-à-dire un « acte dressé par une personne ayant autorité en la matière pour attester un fait »². Sans laisser place à la discussion ou l'interprétation, celui-ci souligne un problème d'ordre communicationnel et touchant à la relation fondamentale qui unit les élus et leurs concitoyens. Pour répondre à ce qu'elle identifie comme un problème, la Ville de Paris développe une politique participative présentée comme un complément à la démocratie représentative (Alexis et Ottaviano, 2014) et au sein de laquelle le budget participatif prend place parmi d'autres outils comme la carte citoyenne, les conseils de quartier ou la plateforme informant sur les consultations publiques en cours.

La participation implique donc une modification du schéma communicationnel. Instrumenté par un dispositif numérique important et proposant aux Parisiens de récupérer du pouvoir, le budget participatif engage nombre d'imaginaires (Castoriadis, 1975, 179) portant sur les rôles sociaux et les moyens de communiquer.

2.2. « Rendre du pouvoir aux citoyens » : imaginaire de l'inversion des pouvoirs

Dès 2016, une des promesses du budget participatif, c'est de « rendre du pouvoir aux citoyens », comme l'indique le titre l'édito d'Anne

² Définition de « constat », CNRTL. <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/constat>

Hidalgo dans le magazine municipal précédemment cité. En 2018, cette idée est toujours présente puisque le dossier de presse de lancement titre « Le pouvoir aux Parisien.ne.s ». L’imaginaire de l’inversion des pouvoirs est porté par une représentation de la communication qui engage une distribution sociale des rôles culturels, de la construction des médiations et de l’élaboration discursive des objets (Candel, 2007). Ainsi, « rendre du pouvoir » modifie de manière substantielle les rôles sociaux des acteurs : on modifie « qui » communique pour modifier « comment » on communique (Candel, 2007, 44). Cela va plus loin puisqu’on attribue à la modification des statuts sociaux le pouvoir de régler des problèmes d’ordre politique. La redistribution du rôle des acteurs de la situation de communication doit conférer un pouvoir nouveau aux Parisiens et ainsi « restaurer » un lien détérioré entre gouvernants et gouvernés.

Appartenant au mouvement de la Civic Tech, un courant de pensée qui promeut l’utilisation des technologies dans les processus politiques, le budget participatif mobilise l’idée d’un *Web* qui serait participatif par essence. Cette conception prend racine dès la naissance d’internet (Flichy, 2001) et s’associe à l’imaginaire de l’inversion des pouvoirs. Elle explique l’instrumentation numérique du budget participatif.

2.3. *Cliquer, c’est participer : imaginaire de la démediation*

Présenté comme une « innovation démocratique majeure » à plusieurs reprises³, le budget participatif est donné à voir comme novateur par la forme politique qu’il propose mais également par sa réalisation au moyen d’une instrumentation numérique.

Prendre part au dispositif nécessite de passer par le site Internet. Après l’inversion des pouvoirs, un second imaginaire, d’ordre technique, est de ce fait engagé. Le web, par son aspect prétendument « social » serait l’outil idéal pour mettre en œuvre ce type de politiques.

3 Dans la charte du budget participatif, le dossier de presse du mardi 5 septembre 2015, le communiqué de presse du mardi 19 janvier 2016 « Le Budget Participatif 2016 de Paris est lancé ! » et le dossier de presse du mercredi 5 octobre 2016.

L'attention est portée sur le caractère participatif des outils, aux dépens de la contribution réelle des Parisiens qui « n'est aujourd'hui plus seulement outillée mais parfois simplement réduite à ses outils » (Bonaccorsi et Nonjon, 2012, 30). On attribue donc au site web le pouvoir de changer les modes de communication et ainsi les rôles sociaux des acteurs. C'est oublier que les pratiques communicationnelles font l'objet d'apprentissages et sont socialement situées. Un site Internet ne peut pas à lui seul répondre à un problème social de grande ampleur.

Faire comme si l'instrumentation du budget participatif allait de soi (sans se demander quels rapports de force construit l'outillage numérique) permet à la Ville de Paris d'affirmer *a priori* sans encombre que celui-ci « rend le pouvoir » aux Parisiens. Or, les médiations techniques sont porteuses d'enjeux de pouvoirs et ce malgré la rupture sémiotique qui les occulte. C'est pourquoi il nous faut désormais confronter la mise en scène de la participation au fonctionnement pratique du site Internet.

3. Participer, c'est aussi représenter la participation

Notre deuxième hypothèse pose la question de la représentation de la participation sur les réseaux informatisés, tant dans les enjeux de légitimité pour la municipalité que dans le fonctionnement technique du site Internet. Les médias informatisés instaurent une scission entre l'enregistrement de l'écriture et sa fonction de communication. Nommée rupture sémiotique (Souchier *et al.*, 2019), cette disjonction est un point central pour comprendre les processus de réécriture à l'œuvre au sein du budget participatif. En effet, les porteurs de projets doivent renseigner leur proposition sur une page web qui ne sera pas celle à laquelle les visiteurs du site auront accès. Le traitement logiciel qui permet cette opération de stockage et d'affichage est un processus à fort enjeu de pouvoirs et ce d'autant plus que l'utilisateur du site internet ne sait pas ce qu'il s'y passe.

3.1. Enjeux de légitimité et mise en scène d'une polyphonie énonciative

Les collectivités cherchent à légitimer l'existence et la réussite des dispositifs participatifs par la mise en scène d'une contribution citoyenne nombreuse et diversifiée (Bonaccorsi et Nonjon, 2012, 39). À ce titre, « les documents numériques répondent à la double fonction de rendre possible le débat et d'en archiver la procédure (*ibid.*, 2012, 40) ».

De ce fait, la participation des Parisiens est « polychrétique » (Jeanneret, 2014, 14) en ceci qu'elle leur donne l'occasion de peser sur la décision publique mais constitue aussi une preuve de la réussite du dispositif pour la municipalité. Les instrumentations numériques permettent donc l'instrumentalisation de pratiques communicationnelles, c'est-à-dire leur détournement d'une activité culturelle à d'autres fins (Jeanneret, 2014, 12) ; ici la légitimation d'une politique publique. Cela explique la mise en scène d'une polyphonie énonciative (c'est-à-dire de la multiplicité des acteurs de la situation de communication) qui doit attester de la dimension participative du dispositif. Les traces de la participation sont nombreuses : mise en scène de commentaires, décompte du nombre de votes, de « j'aime » ou encore du nombre de projets déposés...



Figure 1. Capture d'écran de la page de présentation des projets en juillet 2019

La page de présentation des projets⁴, en particulier, cristallise et dédit les prétentions communicationnelles de la municipalité. En effet, deux entités distinctes s'y expriment : la municipalité et l'ensemble des porteurs de projets (qui sont autant d'acteurs différents) d'autre part. La sémiotisation sous forme de cadres met en scène une multiplicité de prises de paroles. Cette « rhétorique de la preuve » justifiant la réussite du dispositif (selon les critères municipaux) est fondée sur une démarche comptable qui quantifie le réel. Cependant, une analyse des médiations numériques souligne combien la représentation de prises de paroles ne reflète pas une « prise de pouvoir » effective des Parisiens.

3.2. De la polyphonie énonciative au monologue municipal

En effet, les Parisiens n'ont pas directement « écrit » sur cette page de représentation de la participation. Pour proposer un projet, son porteur le décrit sur une page dédiée. Cet architecte (Souchier *et al.*, 2019, 160) initial, dont la forme évoque le formulaire *Cerfa* (Alexis et Ottaviano, 2012), est en fait une base de données⁵. Les mots inscrits sur

⁴ Cf. Figure 1

⁵ Cf. Figure 2

cette première page alimentent ensuite une autre page accessible aux utilisateurs (la page de présentation des projets analysée plus haut) sur laquelle ils pourront consulter les projets de Parisiens. Un tel fonctionnement informatique rend possible l'éditorialisation de l'énoncé du porteur de projet de deux manières différentes : sous forme d'un formulaire lors de la saisie des données par le porteur de projets et sous forme d'une fiche de présentation accessible aux visiteurs du site. Dans la lignée de la théorie des écrits d'écran, on peut donc considérer ces deux pages comme deux « textes » ayant comme point commun les mots inscrits par le porteur de projets pour décrire son idée.

PARIS BUDGET PARTICIPATIF Le budget participatif ? Déposer un projet Projets déposés Mise en oeuvre projets lauréats Agenda Mon Espace v

JE DÉPOSE UN PROJET

1 Thème et localisation

Choisissez le thème * de votre projet

- Cadre de vie
- Education et jeunesse
- Propreté
- Sport
- Culture et patrimoine
- Environnement
- Santé
- Transport et mobilité
- Économie, emploi et attractivité
- Prévention et sécurité
- Solidarité et cohésion sociale
- Ville intelligente et numérique

À quel titre * déposez-vous ce projet ?

- Particulier
- Autre
- Conseil de quartier
- Association

Conseil de quartier :

2e - Montorgueil - Saint Denis

Votre projet concerne *

- Tout Paris
- Un arrondissement

2ème arrondissement

Pouvez-vous être plus précis ? Adresse ou équipement municipal (bibliothèque, piscine...)

61 rue Montorgueil, 75002 PARIS

Rue Mandar

Continuer v

Figure 2. Capture d'écran de la page « dépôt de projet » en février 2017

C'est pourquoi la page de consultation des projets déposés peut être considérée comme un texte qui « cite » des fragments d'un autre texte, l'architecte initial de « dépôt des projets ». L'invisibilisation des médiations techniques fait passer la « re-présentation » de la participation comme une « présentation ». Le travail de citation est occulté et c'est pourtant là que tout se joue. En naturalisant la médiation logicielle et le fonctionnement en base de données, la Ville de Paris met en scène une hétérogénéité de prises de paroles mais occulte toute la pratique de sélection et de réécriture propre à la citation (Compagnon, 1979). Point de polyphonie énonciative donc, mais tout au contraire un texte émanant de la municipalité et comprenant des citations convoquées pour l'occasion.

3.3. Le site Internet : une machine à fabriquer des citations

Il existe cependant une différence entre la pratique de citation et le « patchwork » polyphonique auquel nous avons affaire. En effet, l'équipe du budget participatif ne choisit pas, au hasard de ses lectures, des projets qui pourraient être intéressants. Le dispositif laisse la possibilité, pour tout un chacun, de proposer un projet qui sera affiché sur le site Internet sans modération *a priori*. Par le biais de l'architecte, la Mairie organise l'écriture des descriptions des porteurs de projets afin que celles-ci « collent » à ce dont elle a besoin. Ce dernier doit par exemple remplir des champs prévus par la municipalité : thème, localisation, titre, *etc.*

La médiation numérique permet l'automatisation de l'authentification du débat (Bonaccorsi et Nonjon, 2012, 40), par l'industrialisation de la pratique de découpage et de collage propre au travail de citation (Compagnon, 1979). Les citoyens fabriquent leur propre citation en confectionnant « sur mesure » des fragments de texte qui seront réutilisés comme tels sur le site du budget participatif à ceci près qu'il s'agit d'un autre contexte qui change le sens de ces fragments : d'informations données par les Parisiens sur des projets participatifs, elles deviennent traces de la participation au sein d'un texte mettant en scène une polyphonie énonciative.

En somme, le site Internet du budget est une machine à fabriquer des citations dont la dimension normative est masquée par le fonctionnement technique en base de données. Cette fabrique de citation doit prouver la réussite du dispositif municipal. Mais outre les rapports de pouvoir, la représentation de la participation possède une dimension politique forte dans la possibilité qu'a le dispositif de donner à voir le « vivre ensemble » (Barthes, 2002).

4. Écrire la participation, construire un rythme commun ?

Notre troisième hypothèse nous amène à considérer la représentation comme un moyen, pour la municipalité, de créer un cadre spatio-temporel partagé par les Parisiens. Le dispositif participatif séquence une organisation temporelle progressive : dépôt de projet,

amendements, soumission au vote, réalisation des projets lauréats. Le site Internet, en permettant et en illustrant ce séquençage, témoigne d'une dimension processuelle propre à l'écriture et donne à comprendre les enjeux propres à la création d'un cadre spatio-temporel :

L'écriture est (...) un processus, une machine, qui a la capacité de nouer une dimension technique, une dimension sémiotique et une dimension politique. Ce que Certeau résume par trois éléments : la page blanche, qui découpe un espace de maîtrise et de rationalité ; le texte, « pratique itinérante, progressive et régulée » ; la visée stratégique de rationaliser et de transformer le monde. (Jeanneret, 2014, 375)

4.1. Entrer dans le dispositif : passage du « hors champ » au champ de la page

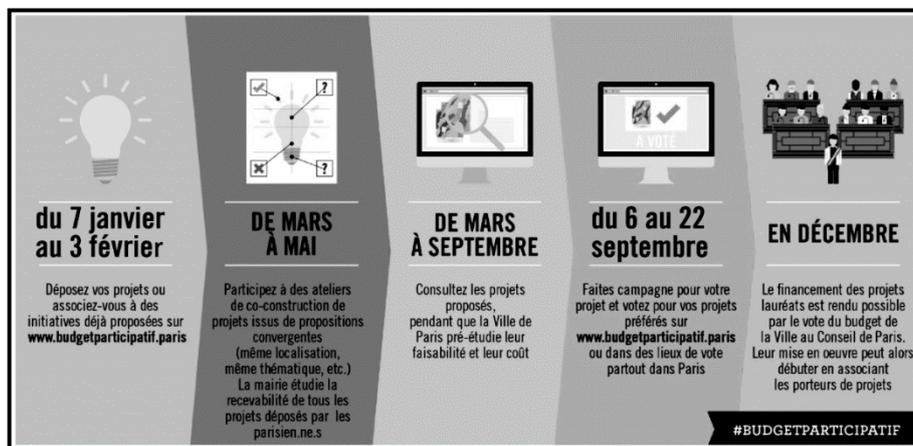
« La page blanche, qui découpe un espace de maîtrise et de rationalité » (*ibid.*, 2014, 375) est le premier élément caractéristique de l'écriture. Dans le cas du budget participatif, il existe effectivement une frontière entre le dispositif et ce qui lui est étranger. En amont, la maturation de son idée chez le porteur de projet est une étape « hors champ ». L'entrée dans le processus participatif est d'abord scripturaire puisque le dépôt d'un projet sur la plateforme consiste à le décrire. Celui-ci change de matérialité et de signification : d'« idée », il devient « projet ». C'est alors la situation de communication dans son ensemble qui change : livré au public, le projet acquiert une dimension stratégique. Il fera l'objet d'amendements et sera potentiellement réalisé sur le territoire.

À ce titre, le dispositif peut être comparé à une page d'écriture dont la frontière ouvre un espace d'inscription aux dimensions symbolique, technique et sémiotique qui lui sont propres. Or, « l'effet microcosme » qui fait de la page une figure miniature du monde « lui permet de contenir l'infiniment grand dans les limites infiniment petites de ses formats. La page [se] fai[t] imago mundi. (Souchier, 1999, 19) ». L'attention aux matérialités du dispositif nous enjoint donc à prêter attention à ces « espaces-mondes » et à qui les ouvre. Démenteurge

proposant des cadres d'expression sur les pages web de son budget participatif, la municipalité affirme son pouvoir politique.

4.2. *La construction balisée des projets, création d'un cadre commun*

Sur la page, le texte est une « pratique itinérante, progressive et régulée » (Jeanneret, 2014, 375). Régulée et progressive, la construction scripturaire des projets l'est puisque les propositions des Parisiens font l'objet de nombreux amendements prévus selon un calendrier d'écriture⁶. Du dépôt initial à leur réalisation sur le territoire, on peut donc comparer les projets à des textes qui circulent, s'enrichissent et changent de matérialité. Ainsi, le séquençage même du budget participatif propose une pratique itinérante (changements de matérialité), progressive (du dépôt de projet à sa réalisation) et régulée (car séquencée). Grâce à la construction progressive des projets, le dispositif propose un voyage textuel balisé qui évoque la définition de l'écriture donnée par De Certeau dans *L'invention du quotidien* (De Certeau, 1990, 200).



⁶ Cf. Figure 3

Figure 3. Le calendrier séquencé du budget participatif en mars 2020

La spécificité du budget participatif de Paris, c'est l'adéquation de son calendrier au calendrier annuel civil. Le dispositif répond aux contraintes administratives de clôture de budget annuelle et coïncide également avec les rythmes sociaux. Par exemple, la phase de vote a lieu en septembre, après deux mois d'inactivité qui correspondent aux vacances scolaires pendant lesquelles les équipes sont certainement moins nombreuses – et les Parisiens moins disponibles.

La municipalité propose ainsi un rythme annuel qui réunit gouvernants et gouvernés autour du budget participatif. Ce dernier est un projet de mandature : la rythmicité commune qu'il propose s'inscrit donc aussi dans le temps long, en faisant de cet outil un rituel politique.

4.3. Inscrire le budget participatif dans le temps long : la réalisation des projets

Après la phase de vote, les projets élus sont réalisés par la municipalité, ce qui prend parfois plusieurs années. Ils changent alors à nouveau de matérialité : d'objets scripturaires, ils deviennent des aménagements inscrits dans le territoire. Cette transformation est donnée à voir sur le site Internet par le biais d'un onglet intitulé « suivi des projets lauréats », qui archive les projets et leur réalisation année après année. Sur cette page, une barre de suivi des projets montre l'évolution des travaux et institue donc un rapport spécifique au temps pour les utilisateurs du site Internet⁷. Les étapes de réalisation des projets sont presque une nouvelle mesure temporelle, soulignant la troisième dimension de l'écriture, sa « visée stratégique de rationaliser et de transformer le monde » (Jeanneret, 2014, 375).

⁷ Cf. Figure 4

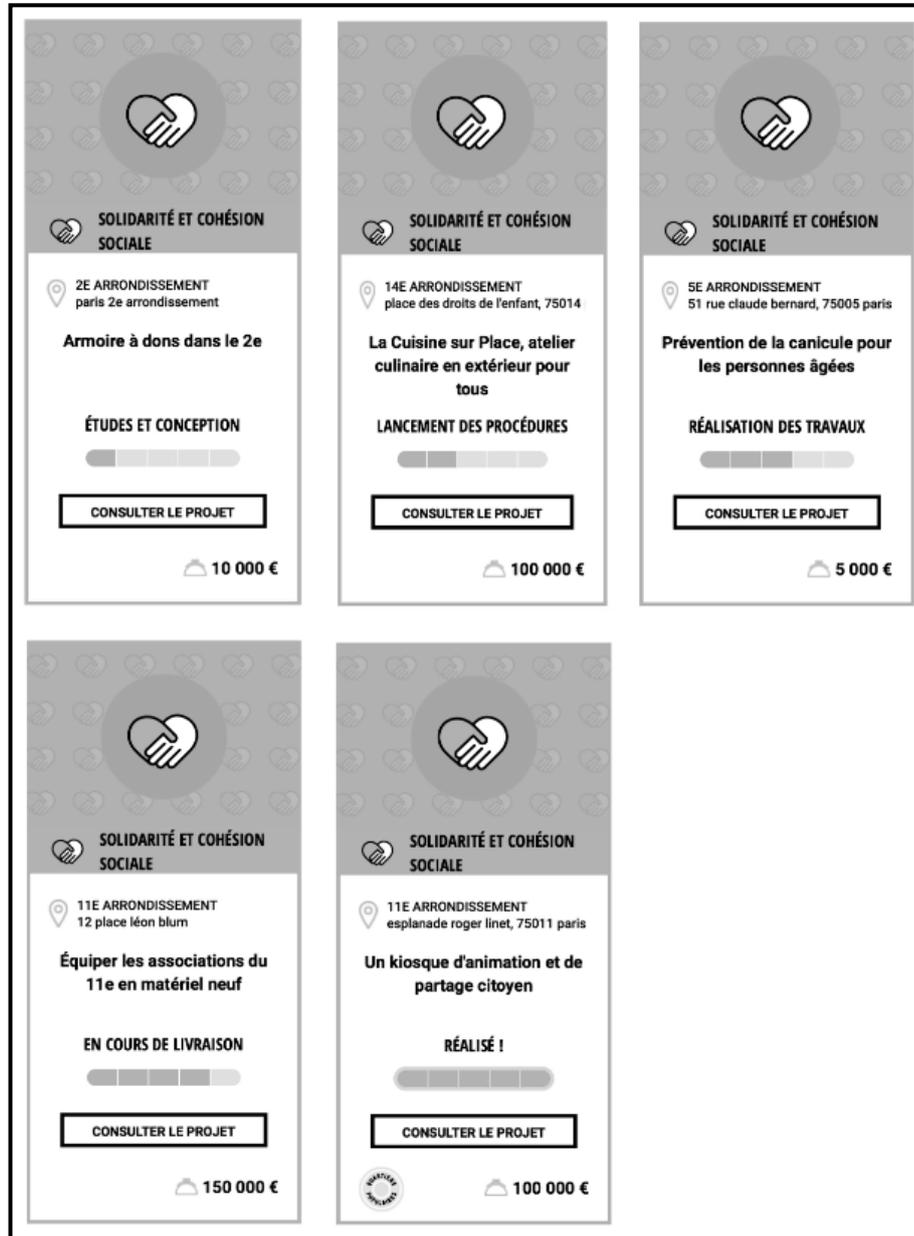


Figure 4. La barre de suivi des projets en mars 2020

Considérer le budget participatif comme un dispositif scripturaire nous amène aussi à considérer son inscription au sein du territoire urbain. Le budget participatif « re-présentait » des potentialités urbaines ; avec leur réalisation, c'est désormais le territoire urbain qui intègre le budget participatif. En effet, les projets réalisés voient l'apposition d'autocollants reprenant le logo du budget participatif et attestant que l'aménagement a été réalisé dans ce cadre⁸. De manière parallèle, sur le site Internet de l'édition 2017, la municipalité marque la réalisation effective de ses projets par une pastille verte, sur laquelle est écrit le terme « livré ». Faisant le pendant numérique de l'inscription sur le territoire, cette pastille met en évidence le fait que le site fonctionne comme une vitrine de ce qu'il se passe dans l'espace urbain. La continuité entre le site Internet et le territoire souligne la création d'un cadre commun qui transcende la frontière entre le numérique et le non-numérique. Le rôle politique de la Mairie est réaffirmé par la capacité qu'elle a à créer un cadre symbolique commun.



Figure 5. Présence institutionnelle du budget participatif au sein d'un projet réalisé

⁸ Cf. Figure 5

5. Conclusion

Avec le budget participatif de la Ville de Paris, la participation se construit au travers de son instrumentation technique. La spécificité de l'écriture numérique occulte la fabrique des représentations, c'est-à-dire, l'organisation sémiotique qui apparaît à l'écran. Ainsi, la rupture sémiotique fait de la représentation un élément fondateur de la contribution sur les réseaux informatisés. Celle-ci ne peut pas exister sans sa mise en scène, que ce soient par les discours justifiant la création d'un tel outil ou le spectacle de la trace des activités des citoyens. Sur les réseaux informatisés, ces représentations multiplient et déplacent les enjeux politiques.

Un premier niveau, celui de *la* politique, concerne « l'art de conduire les affaires de l'État »⁹. Ainsi, les discours justifient les choix technique et politique d'un dispositif participatif instrumenté par un site Internet. Par ailleurs, la mise en scène de la participation engage des rôles sociaux dans une situation de communication bouleversée. Enfin, la représentation du temps et de l'espace organise un rapport au monde spécifique à ce type de médiation et donc au budget participatif.

Un second niveau concerne *le* politique, c'est-à-dire l'organisation de la *polis*. Les discours, lorsqu'ils ne sont pas questionnés, occultent les rapports de pouvoir en ceci qu'ils développent une vision située de la communication qui n'est pas clairement exposée. Ici, la médiation technique est présentée comme un moyen de répondre à des enjeux d'ordres sociaux et politiques, ce qui déplace le problème et, en outre, crée d'autres rapports de pouvoir. En effet, la mise en scène de la participation, en naturalisant les médiations logicielles, invisibiliserait les rapports de force à l'œuvre : remplir (avec entrain, certes) des formulaires deviendrait trace d'une « inversion des pouvoirs ». Enfin, la sémiotisation d'un cadre spatio-temporel commun souligne l'existence d'un besoin vital d'idiorythmie (Barthes, 2002) pour « vivre ensemble ». Mais simultanément, il réaffirme le pouvoir municipal. Sous couvert d'une invitation à participer, l'instrumentation technique travestit des rapports de force initiaux qui sont renforcés par le dispositif.

⁹ Définition de « politique », CNRTL. <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/politique>

Remerciements

Je remercie Emmanuël Souchier, Aurélie Sansen, Charlotte Ballet-Baz et Malorie Moure pour leur précieuse relecture.

Références bibliographiques

- Alexis Lucie, Ottaviano Nancy (2014). L'e-pétition de la Mairie de Paris. Discours institutionnel, expérience utilisateur, processus de mobilisation citoyenne, *Actes des 3^{èmes} Journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative*, GIS Démocratie et Participation, Bordeaux.
- Barthes Roland (2002). *Comment vivre ensemble : Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*, Seuil, Paris.
- Blondiaux Loïc, Sintomer Yves (2002). L'impératif délibératif, *Politix*, vol. 15, n° 57, pp. 17-35.
- Bonaccorsi Julia, Nonjon Magali (2012). « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif. *Revue Quaderni*, n° 79, pp. 29-44.
- Candel Etienne (2007). *Autoriser une pratique, légitimer une écriture : les conditions de possibilité d'une critique littéraire participative sur Internet : étude éditoriale de six sites amateurs*. Thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris-Sorbonne.
- Castoriadis Cornelius (1975). *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris.
- Compagnon Antoine (1979). *La seconde main ou le travail de la citation*, Seuil, Paris.
- Dardenne Luc (1981). Cornélius Castoriadis, L'institution imaginaire de la société, *Revue Philosophique de Louvain*, t. 79, n° 41, pp. 133-141.
- De Certeau Michel (1990). *L'invention du quotidien – 1 Arts de faire*, Folio, Paris.
- Flichy Patrice (2001). *L'imaginaire d'internet*, La Découverte, Paris.
- Jeanneret Yves (2014). *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Non standard, Paris.
- Jeanneret Yves, Souchier Emmanuël (2005). L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran. *Revue Communication & langages*, n° 145, pp. 3-15.
- Julliard Virginie (2015). « Les apports de la techno-sémiotique à l'analyse des controverses sur Twitter », *Hermès, La Revue*, n° 73, pp. 191-200.
- Souchier Emmanuël (1999). Histoires de pages et pages d'histoire. *L'aventure des écritures : la page*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, pp. 19-55.

Souchier Emmanuël, Candel Etienne, Gomez-Meijia Gustavo, Jeanne-Perrier, Valérie (2019). *Le numérique comme écriture : théories et méthodes d'analyse*, Armand Colin, Paris.

Véron Pauline (2016). « Édito », *Dossier de presse : lancement du budget participatif*.